

Conseil ED MSTII



Bernard Tourancheau - 30/06/2023



Ecole Doctorale

Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information, Informatique



Agenda

1. **Approbation du procès-verbal du dernier conseil (envoyé le 9/3/2023) - vote**
2. **Résultats du jury de concours ADR UGA (et part USMB rattachée) - vote**
3. **Informations du CED**
4. **Nouveaux membres du conseil**
5. **Évolution ED (décharges, codirecteur, RI - vote)**
6. **Jurys de thèse et rapporteurs**
7. **Dématérialisation des dossiers soutenance via ADUM**
8. **Petit bilan statistique évolution ED inscrits/arrêts/ADR**
9. **Questions diverses**

Vote - Approbation CR précédent

Pour unanime

Contre -

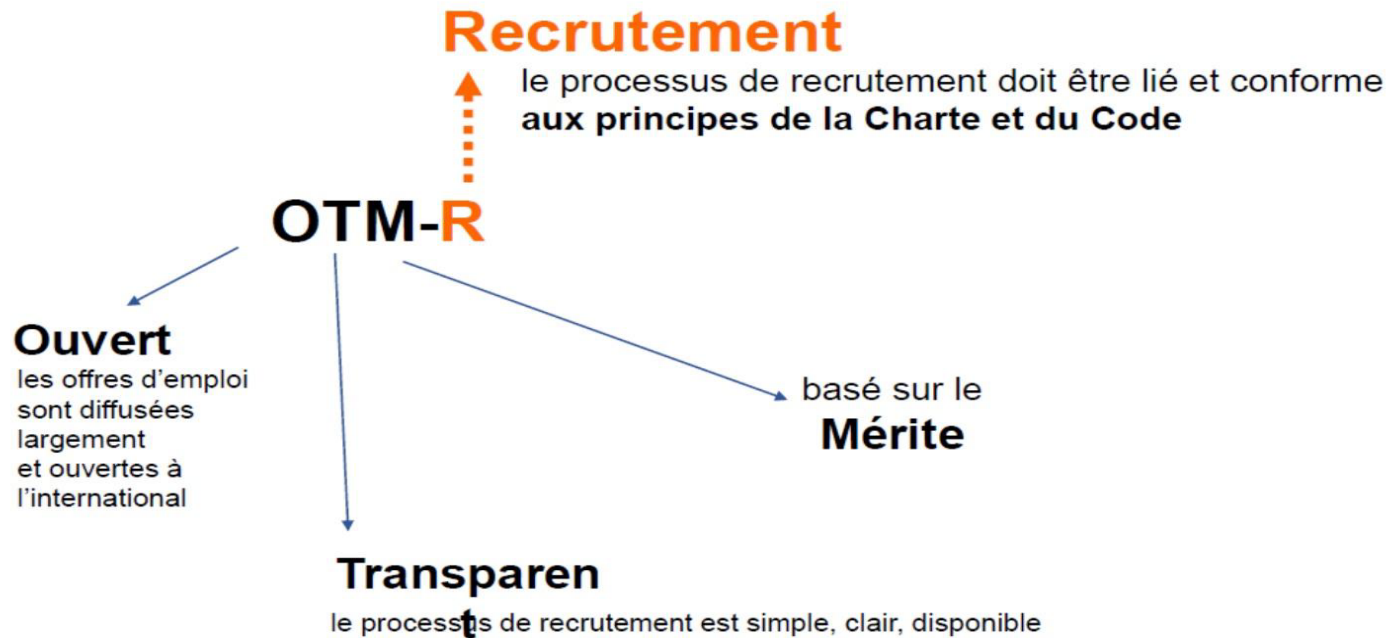
Abstention -

Présentation concours ADR UGA 2023

Politique OTM-R de l'UGA

Charte OTM-R de l'Université Grenoble Alpes

Les principes « OTM-R »



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

Modalités du concours ADR

- Le jury du concours Allocations de Recherche suit OTM-R
- Le bureau ED s'est réuni en jury de concours le 29 juin
 - Proposition d'une liste principale et d'une liste complémentaire ordonnée pour ADR UGA
 - Proposition d'une liste principale pour ADR USMB

- 15 ADR UGA et 21 candidats retenus par les porteurs (~40 dossiers ADUM)
 - 1 ADR avancée allouée au concours en mai, 3 candidats
 - 14 ADR au concours de juin, 20 candidats (1 intersection)
- 1 ADR USMB et 1 candidat retenu par le porteur
 - 1 ADR au concours de juin, 1 candidat

Concours USMB

1 LAFARGEAS Philippe

Normal

France

BRESCH Didier

LAMA

Maths-appli

Résultats du concours ADR UGA 2023

Liste principale des allocataires par ordre alphabétique:

	Nom	Prénom	Process	Nationalit	Dir. thèse	Labo	Spé
1	BERARD	Alexandre	Normal	France	BOULME Sylvain	VERIMAG	Info
2	BESSON	Nicolas	Normal	France	BRAUNER Nadia	G-SCOP	Maths-info
3	BITIUTSKII	Artem	Normal	Russe	AMINI Massih-Reza	LIG	Info
4	DELPLANQUE	Guillaume	Normal	France	GENEVES Pierre	LIG	Info
5	DUBOIS	Basile	Normal	France	MEIGNEN Sylvain	LJK	Maths-appli
6	GIRARD	Valentin	Normal	France	COUILLET Romain	LIG	Maths-info
7	GOEPP	Dorian	Normal	France	RAFIN Bruno	LIG	Info
8	GORELOV	Alexey (avancée)	Avancé	Russe	LAZARUS Francis	IF	Info
9	GROS	Basile	Normal	France	MONIN Jean-Francois	VERIMAG	Info
10	HOPPENOT	Pierre	Normal	France	SZIGETI Zoltan	LCIS	Maths-info
11	JENVRIN	Jonathan	Normal	France	CHECCOLI Sara	IF	Maths
12	MENABE	Romain	Normal	France	BACHER Roland	IF	Maths
13	MOINET	Mathéo	Normal	France	NEYRET Fabrice	LJK	Maths-info
14	MOSKALENKO	Roman	Normal	Ukraine	BONNETIER Eric	IF	Maths
15	ZEGHIB	Adem	Normal	France	DAHMANI Francois	IF	Maths

Liste complémentaire ordonnée UGA

1. PETITEAU Matthieu
2. THIABOT Victor
3. KLEIN Jérémie
4. MILLION Antoine
5. NZALI KOAGNE Yannick
6. EL TAHECH Hayat

Répartition par laboratoires

Répartitions à l'issue des concours:

juillet juillet

Unité	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
LIG	7	10	9	6	7	13	6	6	5	5	6	5	4	6	5	3	4
LJK	6	6	6	8	7	5	7	4	4	5	6	4	5	4	6	4	2
IF	3	6	4	3	5	3	2	3	4	3	2	3	5	3	3	4	5
VERIMAG	2	3	2	3	2	3	2	4	1	2	0	0	0	0	0	0	2
LAMA (USMB)	1	0	2	0	1	1	2	1	1	1	1	1	1	zéro	un	un	un
G-SCOP	2	2	2	3	1	0	3	1	1	1	1	3	1	0	1	2	1
TIMA	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
LCIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TIMC	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
GIPSA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IPAL (Vietnam)	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INRIA	-	-	-	-	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	22	27	27	24	26	25	21	19	16	17	16	16	16	15	15	15	15

Répartition par spécialités et origine

Spécialité	
Maths	4
Maths-appli	1
Maths-info	4
Info	6
Total	15

Origine

- 12 France
- 3 Etrangers

Questions ?

O. HUREAU (représentant des doctorants) : Quelle est la répartition des candidats extérieurs à l'UGA ?

B. TOURANCHEAU : Les dossiers extérieurs à l'UGA au niveau des Masters, sans tenir compte de la nationalité, il y en a 5 : Marseille, ENSEEIHT Toulouse, Ecole Centrale de Nantes, Institut de Physique et de Technologie de Moscou (MIPT) & Université Dschang -Cameroun.

D'habitudes, nous avons des majors de promos de plusieurs universités mais cette année un peu moins, certains dossiers moins forts sont sur la liste complémentaire (3).

Vote des résultats du concours ADR

contre -

pour unanime

abstention -

Informations du CED

Changements au CED

- Denis Jongmans remplacé par Pierre Lemonde (DR CNRS, institut Neel)
- CODUSMB G Comte est remplacé par JL Besombes
 - LAMA Dorin BUCUR devient directeur
- EDs :
 - CSV Guy Royal remplacé par Marc Jamin
 - IMEP2 Gael Combe par Christophe Martin

Répartition des ADR UGA entre EDs

ED	2018-19				2019-20				2020-2021				2021-2022				MOYENNE (4 ans)			
	INSCRITS	PRIMOS	HDR	SOUT	INSCRITS	PRIMOS	HDR	SOUT	INSCRITS	PRIMOS	HDR	SOUT	INSCRITS	PRIMOS	HDR	SOUT	INSCRITS Ni	PRIMOS Np	HDR Nh	SOUT Ns
CSV	334	96	378	77	312	100	386	72	355	104	394	80	387	106	400	92	347,0	101,5	389,5	80,3
EEATS	465	118	242	127	404	116	251	108	423	128	271	112	423	106	274	99	428,8	117,0	259,5	111,5
IMEP2	417	110	260	102	418	123	264	87	435	120	268	119	427	108	279	104	424,3	115,3	267,8	103,0
ISCE	207	57	164	41	200	57	162	39	210	53	199	43	218	59	201	47	208,8	56,5	181,5	42,5
LLSH	240	50	107	36	225	45	110	31	218	38	113	30	203	24	114	31	221,5	39,3	111,0	32,0
MSTII	352	94	261	85	324	87	277	77	336	106	268	70	341	102	247	80	338,3	97,3	263,3	78,0
PHILO	21	6	7	3	22	5	6	1	26	10	7	2	26	4	7	4	23,8	6,3	6,8	2,5
PHYS	361	95	429	91	345	104	437	78	360	89	440	84	384	123	419	94	362,5	102,8	431,3	86,8
SE	40	9	36	9	39	7	37	8	44	16	38	6	44	10	38	9	41,8	10,5	37,3	8,0
SG	67	16	40	11	60	13	40	10	53	14	40	16	60	19	43	8	60,0	15,5	40,8	11,3
SHPT	292	48	82	40	257	39	90	36	255	45	100	31	261	51	103	32	266,3	45,8	93,8	34,8
SJ	138	35	50	10	134	23	44	9	136	17	48	11	132	21	50	16	135,0	24,0	48,0	11,5
STEP	151	45	156	46	151	50	162	32	157	42	176	37	163	47	187	41	155,5	46,0	170,3	39,0
TOTAL	3085	779	2212	678	2891	769	2266	588	3008	782	2362	641	3069	780	2362	657	3013,3	777,5	2300,5	641,0

Répartition des ADR UGA entre EDs

MSTII stable, mais 14.6 :

- HDR en baisse
- soutenances ?
- primo ?

Note : 15x120k€ =1.8M€

ED	Critère théorique 2022	Répartition 2022	Critère théorique 2023	Proposition 2023
CSV	16,5	16	17,1	16
EEATS	18,1	17	17,6	17
IMEP2	17,8	17	17,2	17
ISCE	8,6	9	8,8	9
LLSH	6,3	7	6,0	7
MSTII	14,6	15	14,6	15
PHILO	0,5	1	0,6	1
PHYS	18,2	17	18,3	17
SE	1,6	2	1,7	2
SG	2,2	3	2,2	3
SHPT	6,4	7	6,2	7
SJ	2,7	3	2,8	3
STEP	7,5	7	7,8	7
TOTAL	121	121	121	121

Beaucoup d'événements CED

- Forum du doctorat
- Journée d'accueil du doctorat
- MT180 : pas de finaliste MSTII
- PhD Party : réussite, création BDE ?
- Prix de thèse : académique (7), interdisciplinaire (1), innovation (1)
- Cérémonie des docteurs : remises des diplômes (14/57) + prix de thèse (0)

Évolution interdisciplinaire du CED

Interdisciplinarité

- ▶ Promue dans des programmes scientifiques associés à des CD (ex CDP)
- ▶ Critère demandé par l'HCERES
- ▶ Prix de thèse UGA interdisciplinaire
- ▶ Valorisée par un complément diplôme UGA (2 spécialités différentes)

Discussion lors du dernier Conseil CED janvier 2023

- ▶ Problèmes posés lors du recrutement d'un candidat sans formation dans une spécialité de l'ED
- ▶ Problème en aval : reconnaissance d'un docteur interdisciplinaire par le CNU

Réflexion

- ▶ Point de vue et retour des directeurs d'ED : identification et quantité de thèses interdisciplinaires (HCERES)?
- ▶ Retour sur les CDP : par les directeurs de thèse ?

Prolongation de contrat doctoral

- attention à la “mission” dans les CDD
 - précise
 - réalisable
- attention aux CDD multiples
 - missions différentes
- cf. recours existants

Evolution ED

ED MSTII 2023 en chiffres

- 363 doctorants
- ~80 soutenances / an
- 268 HDR
- 12 laboratoires
- directeurs adjoints (les membres du bureau) : K Alahari, J Fasel, N Gast, P Geneves, C Prieur.
- gestionnaires: Z Zouaoui et S Babay

LABOS	NBR HDR
CEA	3
G-SCOP	7
IF	49
INRIA	7
IPAL	1
LAMA	19
LCIS	7
LIG	86
LJK	67
TIMA	3
TIMC	6
VERIMAG	13

Décharge horaire pour direction ED

Actuellement : 128h réparties : dir 64 et 64 aux 5 responsables de spécialités

Cadrage CED : maximum 128 (?!), avec 4 pour président commission HDR donc maximum 124h pour direction. Application d'un référentiel f(#doctorants)

- décharge fonction taille ED : MSTII 128h (2022) devrait diminuer à 96 (!)
- président commission HDR : 4h (1 sous-com maths, 3 sous-com info+)
- codirecteur : tous les membres du bureau, pas de décharge (!)
- répartition MSTII : 64 directeur + 60 bureau + 4 commission HDR
- respecter décharges initiales ?! :-) ► **Calcul Décharge Dech (nombre d'inscrits)**

Dech = Plancher + pente (N-Nmin)

Référentiel :

Pour $N > 25$

Dech = 45 + 0,16 (N-25)

Pour $N < 25$

Dech = 36 h

23

Décharges ED

Note : 1h coute ~40€

Faire plus avec 32h de moins !

ED	Référentiel 2016	Proposition référentiel 2023 (sans HDR)	Proposition référentiel 2023 (avec HDR)
PHILO	36	36	36
SE	40	48	49
SG	42	51	52
SJ	47	62	64
STEP	53	65	68
ISCE	57	74	78
LLSH	61	77	79
SHPT	69	85	87
CSV	68	93	97
MSTII	75	96	100
PHYS	73	98	104
IMEP2	80	109	115
EEATS	80	110	113
TOTAL	781	1004	1042

Évolution des arrêts de projet de thèse

Impact de la période COVID : des arrêts (visibles) et une prolongation de la plupart des contrats (effets sur 2023 et 2024 ?).

Année	Inscrits	Nombre arrêts	Soutenances
2019	332	12	80
2020	345	23	78
2021	354	14	83
2022	363	12	64

Rapport d'activité annuel

On y échappe au niveau ED, pas pour longtemps ?!

Cf. RI du CED.

Site web sur le CMS ksup.org

- saisie en cours - merci Zilora
- traduction en cours
- mise en place à la rentrée
- alignement du format des EDs

Nouvelles règles CSI ajoutées dans RI

Composition :

- membre extérieur à l'établissement : l'expert
- membre non-spécialiste : le responsable de spécialité ;-)
- l'expert peut être rapporteur : maintenu (!)

Déroulement :

- trois phases : explicites dans le RI
- serment : ajouté dans le PV et le RI

Suivi identique :

- fiche CSI sur ADUM : information transparente à toutes les parties

Mise à jour du RI - Vote

Pour Unanime

Contre -

Abstention -

Questions ?

D. MONNIAUX : Pour l'organisation du CSI, est-ce que nous continuons à avoir le système où l'ADUM s'adresse au doctorant ?

B. TOURANCHEAU : oui, c'est dans les textes. C'est le doctorant qui est chargé d'organiser son CSI.

Dématérialisation dossiers ED via ADUM

- imposée par le CED avec bascule le 12/06 (!)
- choix du logiciel ADUM par le CED (coût ADUM 35k€/an)
- En cas de problème ou pour faire suivre des améliorations possibles :
ced-sos-adum@univ-grenoble-alpes.fr ou contact@adum.fr

attention les emails viennent de “Doctorat “ <noreply@adum.fr>

- - prise en main par tous : HDR, doctorants, gestionnaires...
- - rigidité (modifications des données, dates limites), interface, temps de réponse, robustesse ?, moins d’humain...
- + regroupement d’actions ? clicodrome ? uniformisation ?
- + moins d’emails ? plus de report sur les doctorants ? sur les encadrants ?

Questions

D. MONNIAUX : Serait-il possible que les directeurs de laboratoires soient informés des soutenances de thèse de leurs doctorants, car nous recevons des rappels pour le dépôt de thèse à l'ED. Il est difficile de relancer le docteur une fois qu'il a quitté le laboratoire d'accueil.

B. TOURANCHEAU : Oui, nous allons voir comment améliorer l'interface et que les directeurs de laboratoires aient l'information dans les temps.

Remplacement direction ED

- Bernard Tourancheau en fin de mandat (septembre 2023)
- pas de candidat :-)
- motiver et relancer les collègues HDR

HELP ! HELP ! HELP ! transition jusqu'à décembre...

Notes, hors de l'opérationnel des projets de doctorat :

- importance de la présence ED dans la construction du CED
- attention à "l'uniformisation" (disciplines mieux dotées, plus mandarinales, etc.)
- augmentation : des tâches, du reporting et du contrôle
- attention à maintenir des moyens pour fonctionner et pas uniquement pour l'événementiel (!)

Questions et fin

O. HUREAU (représentant des doctorants): Est-ce possible que les HDR en entreprises et qui ne sont plus universitaires peuvent encadrer des thèses comme à OrangeLabs par exemple? Plus besoin de l'université pour encadrer des thèses?

B. TOURANCHEAU : Il faut que l'HDR soit rattaché à l'ED, c'est l'ED qui décide du rattachement.

O. HUREAU (représentant des doctorants): L'ED peut-elle se permettre de refuser certaines candidatures?

B. TOURANCHEAU : Le rattachement c'est le seul levier que l'ED a encore. Rattachement structurel et pour les personnes. C'est la commission HDR de l'ED ou le responsable de spécialité qui va donner son avis.

J. BOUSSEY : Dans le cadre des contrats de droits privés, la loi de 09/2021 exige un HDR rattaché à une ED & l'inscription à une ED & laisse la possibilité de changer d'ED si ça ne convient pas. Ce qui signifie que si l'ED ne souhaite plus reconduire la thèse ou de démarrer une thèse, il est possible de changer d'ED tout en exécutant la thèse dans une autre entreprise ou organisme de recherche. (La conséquence de cette loi) est que ça réduit au niveau de notre expertise au niveau académique pour conduire des thèses. Ca donne plus de droit au privé.³⁴

B. TOURANCHEAU : c'est pour mettre en concurrence aussi.

D. MONNIAUX : Est-ce que c'est réellement pour le privé ou est-ce que c'est pour que la DRT du CEA puisse faire des thèses sans avoir à payer le contrat d'accompagnement aux universités puissent faire des thèses?

J. BOUSSEY : c'est dans le même package

B. TOURANCHEAU : Il n'y a pas que le CEA, tous les EPIC, GAFAM ... les industriels. À MSTII une dizaine de CDD de droits privés ont été signés. Les négociations se font sur les propriétés intellectuelles. Cela supprime le lien obligatoire qu'il y avait avec les CIFRE en collaboration avec les laboratoires.

C. MOULIN : Pour le rattachement des HDR, ça devient de plus en plus difficile car le diplôme HDR donne accès à l'encadrement de thèse. Les recours existe si l'ED refuse un HDR membre de notre communauté de recherche basée seulement sur la spécialité. Ca signifie que s'il y a un jugement basé que sur la spécialité et rien d'autre, ça reste un argument fragile. Du côté d'EDSICE c'est les médecins HDR qui posent problème qui n'ont pas l'expérience de l'encadrement ou si des enseignants-chercheurs passent par un autre comité HDR hors EDSICE. De plus, en tant que directeur d'ED, le côté positif du CED c'est qu'il y a beaucoup d'entraides entre les directeurs d'ED, c'est très important de le souligner. Il y a beaucoup de différences dans les pratiques des ED et de respect, il faut le mettre en valeur car le nouveau directeur ED MSTII pourra trouver de l'aide auprès des autres directeurs ED car l'enjeu est le même pour tous. Il y a beaucoup de stabilisations dans les ED, souvent pour les bonnes raisons car au-dessus du CED, il y a la pression des arrêtés qui amènent au changement. Aussi, nous sommes gâtés d'avoir une gestionnaire ED pour la gestion administrative car ce n'est pas la norme dans la plupart des universités françaises.

B.TOURANCHEAU : Il y a également les services transversaux (pôle carrière, l'évènementiel) intéressant pour les doctorants en plus de la cellule d'écoute pour les soutenir.

C. PRIEUR : Le problème reste celui des décharges. Au pôle STIC, en novembre le directoire sera dissout. Il n'y a pas de candidat à cause de la charge de travail.

D. MONNIAUX : Demande d'un ingénieur industriel qui souhaite faire une thèse en VAE. Existe-t-il un document ?

B.TOURANCHEAU : Oui, il existe un guide de la VAE téléchargeable depuis le site du CED. Bonne solution pour ceux qui sont dans la recherche et veulent valider leurs travaux.

J-F. MONIN : Ce peut concerner aussi des personnes venant du secteur privé pas que du milieu académique.

B.TOURANCHEAU : Oui, il faut avoir une activité de recherche valorisable, en-cours. En plus, d'une démarche autour des compétences pour répondre au RNCP (6 blocs de compétences).

J-F. MONIN : Ca donne le même diplôme à des personnes qui acquièrent des compétences différentes, intéressantes mais qui ne sont pas les même

J. BOUSSEY : C'est destiné à être une dérogation au cursus normale. Ca intervient à des âges et/ou parcours différents.

O. HUREAU (représentant des doctorants) : S'il y des désistements de la liste complémentaire concernant les allocations que deviennent ces allocations ?

B.TOURANCHEAU : S'il reste des allocations après la liste complémentaire, la décision qui a été prise il y a 2 ans au CED, ces que celles-ci retombent dans le pot commun et redistribuée aux ED sous-dotées. Nous ne sommes pas prioritaire.